



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2022-070**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 11 octobre 2022**

Date de convocation : 06/10/2022

Date d'affichage 06/10/2022

---

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Procurations : 0

L'an deux mil vingt-deux le mardi 11 octobre à 20h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

**Etaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 20h08), Madame Anaïs LAUTRU (arrivée à 20h10), Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 21h00).

**Étaient absentes excusées** : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

**Enquête publique vente du chemin de la « Thébaudière »**

Suite à la demande d'achat du chemin communal de « La Thébaudière » par Monsieur Damien ROCHER et l'acceptation du conseil municipal par délibération 2022-058 du 6 septembre 2022, une enquête publique sera à faire une fois le bornage effectué.

Cette enquête publique sera lancée par un arrêté municipal mentionnant l'objet de ladite enquête, les dates, les jours de permanences, le nom du commissaire enquêteur.

La permanence doit se tenir sur 15 jours avec 2 permanences de 2 heures à la mairie.

Il sera proposé 2 jeudis de 14h à 16h.

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de nommer Madame Martine CORNÉE comme commissaire enquêteur.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 9 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 octobre 2022

Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AR' or similar initials, written over a horizontal line.